



Roquebrune-sur-Argens, le 07 avril 2023

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ASL DOMAINE DU GOLF

MINUTES OF THE ANNUAL MEETING

07/04/2023

83520 ROQUEBRUNE S/ARGENS

N° IMMATRICULATION :

L'an deux mille vingt-trois, le sept avril à 09h00, les propriétaires de la Résidence ASL DOMAINE GOLF ROQUEBRUNE convoqués par mail en vertu des Statuts ou par lettre recommandée avec avis de réception adressée par le Gestionnaire Administratif AGENCE BENOIST ISIMMO en délégation du président, se sont réunis en assemblée générale SALLE MOLIERE Place Germain Ollier 83380 Roquebrune-sur-Argens.

Avant la séance, les propriétaires présents et les mandataires signent la Feuille de présence.
L'Assemblée Générale procède à la composition du bureau :

*On April 7th, 2023 a 9 :00 am, owners of ASL Domaine du Golf has been invited by mail /registered letter as specified in the By-Laws, to attend the Annual general meeting.
Everyone has signed the attending list before naming the Meeting Board.*

La séance est ouverte à : 09h28/ Meeting begins at 9 :28 am
Are attending : 90 persons (among them 54 persons by proxy)

Présent(s) et représenté(s)	90 propriétaire(s)	Représentant	51312 / 100461 tantièmes
Dont votant(s) par correspondance	54 propriétaire(s)	Représentant	30801 / 100461 tantièmes

Absent(s)	88 propriétaire(s)	Représentant	49149 / 100461 tantièmes
-----------	--------------------	--------------	--------------------------

Liste des absents

M.&MME ALEXANDRE René et Marie-Claude (626), M.&MME ASHBROOK David (516), M./MME BELLETTE STEPHANE ET MME DEVAREN (216), M./MME BENDALL Peter (725), M.&MME BERCKMOES VANBIERVLIET JOHN (426), M./MME BERGON Alexandre (410), M.&MME BERKHOUT RUDOLF (516), M.&MME BIETIGER ALAIN (734), MME BONNOME Agnes (216), M./MME BONNOT THIERRY (380), M.&MME BOSMANS Daniel et Christine (395), M.&MME BOUHAMRI Michel (528), MME BOUSSALEM Fadila (443), M.&MME BROEKHUIZEN EDWARD (848), MME CAMAIL Magalie (572), MME CAPARROS CHANTAL (516), M./MME CASELLA Rémy (910), M./MME COLLARD ANDRE (410), M.&MME COOMBES Martin (516), M.&MME COSTARELLA Richard (626), M.&MME DAUBE ULRIKE (569), M.&MME DAUME PETRA (689), M.&MME DAVAINÉ Marc et Anne-Marie (844), M.&MME DE MAERE FRANCK (626), INDIV DE TAFFE (689), M.&MME DE WINKEL / LEENARDS Hans (516), M.&MME DERR WERNER (569), M.&MME DERVEAUX IGNAAS (980), M.&MME DETANG FRANCOIS (380), M.&MME DEVELAY Jean Claude (324), M.&MME DIET Dominique (425), SCI DU SOLEIL (513), M./MME DUCA ANDRE (569), MME DUCA ELENA (569), MME DUPIN Nicole (324), M./MME EMERY Alexandre (304), M.&MME FALKUM LEIF ROAR (433), SCI FONTAINE BOMBART VAR (443), M./MME FRIEDERICH Dirk (689), STE FURDY MIK B.V (380), M.&MME GARDE KLAUS (569), MME GERMENTIER Ginette (734), M.&MME GOWERS Christopher (304), M. GRAEFE Stephan (1245), M.&MME HARRISON John & Helen (848), M./MME HENNI-MANSOUR ET MME VARGAS (734), MME HENTRICH Erika (548), MME HORN Anne (1033), M.&MME JASPERS Josephus (513), M.&MME KIEFFER (380), M.&MME KOENIG DIETER (433), MME KOENIG Ariane - CO/ Mr et Mme KO (337), SCI LA GARRIGUE (410), SCI LA GARRIGUE - M. VERVER (522), MME LAMMIE JEAN (528), MME LAPREY Jacqueline et Mr EDON Reif (395), M./MME LAVEISSIERE / CHEMINAT Jean-Marc (572), M.&MME LEE (569), M.&MME LEININGER Jean et MEDDAHI Myriam (569), MME LINSTER HEIKE (689), M.&MME LOPEZ PIERRE & ISABELLE (734), M.&MME MACKINTOSH MALCOM (516), M.&MME MALLARI / RIVERA Wilfredo (216), M.&MME MANSIER Roland (443), M./MME MATTINGLY Ian (734), SCI MIMOSAS (734), SCI MINTFELL PROP LIMITED - BENDALL Co Mr (426), SCI MINTFELL PROP LIMITED BENDALL P Co Mr (734), SCI MOULIN DES MEULIERES (572), MME MULLER Sabine (425), M.&MME MULLER (USUF) FRIEDHELM (569), M.&MME NISBET John (734), M.&MME OBERTUFER (734), MMES PASCAULT Meline et CROZET Ann (216), M.&MME PELETINGEAS SERGE (1185), M./MME ROUSSEL Claude (443), STE RV HOLDING AS (513), SCI SAINT ANDREWS (410), SCI T.L.C. (513), STE TFC IMMO (569), M./MME THOMAS Kenneth (384), MME THOMAS Pascale (569), M.&MME THOMASSEN (689),

MME TRONSTAD ANNE (960), SCI VALVER (689), M./MME VERSTRAETE - SCI Les 4 Mousqueta Dick (410), MME WEST Susannah (516), M./MME ZAMBARDI Gilles (216)

RESOLUTION 1 : ELECTION DU PRESIDENT DE SEANCE / PRESIDENT



M. ASSAYAG Josef, président du bureau de l'ASL en exercice, a été élu président de séance.
M. ASSAYAG josef, board president, is president of the meeting.

Résultat du vote :

Ont voté pour : 88 propriétaires représentant 49618 / 51312 tantièmes
S'est abstenu : 1 propriétaire représentant 854 / 51312 tantièmes
M.&MME DAX Carlo et Armande (854)
Est défaillant : 1 propriétaire représentant 840 / 51312 tantièmes (Vote par correspondance)
M.&MME BEETS Michel (840)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix exprimées, soit 49618 / 51312 tantièmes.
Resolution approved

RESOLUTION 2 : ELECTION D'UN SCRUTATEUR / SCRUTATOR



M. CORVILAIN Jean PAUL, membre du bureau a été élu scrutateur de séance.
M. CORVILAIN Jean-Paul, board member, is scrutator.

Résultat du vote :

Ont voté pour : 88 propriétaires représentant 49618 / 51312 tantièmes
S'est abstenu : 1 propriétaire représentant 854 / 51312 tantièmes
M.&MME DAX Carlo et Armande (854)
Est défaillant : 1 propriétaire représentant 840 / 51312 tantièmes (Vote par correspondance)
M.&MME BEETS Michel (840)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix exprimées, soit 49618 / 51312 tantièmes.
Resolution approved

RESOLUTION 3 : ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE / SECRETARY



Mme. DALL'ERTA Virginie, représentant le Cabinet BENOIST ISIMMO, en delagation administrative, a été élue secrétaire de séance.
Mme. DALL'ERTA Virginie, standing for Agence BENOIST ISIMMO under administrative contratc, is secretary.

Résultat du vote :

Ont voté pour : 87 propriétaires représentant 49314 / 51312 tantièmes
S'est abstenu : 1 propriétaire représentant 854 / 51312 tantièmes
M.&MME DAX Carlo et Armande (854)
Non exprimé : 1 propriétaire représentant 304 / 51312 tantièmes
M./MME ROUX Yvan (304)
Est défaillant : 1 propriétaire représentant 840 / 51312 tantièmes (Vote par correspondance)
M.&MME BEETS Michel (840)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix exprimées, soit 49314 / 51312 tantièmes.
Resolution approved

Les Copropriétaires délibèrent sur l'ordre du jour suivant :
Agenda is as follows

RESOLUTION 4 : COMPTE RENDU DU BUREAU DE L'ASL / ASL COMMITTEE MEMO

M. ASSAYAG et le bureau syndical vous présentent par écrit (note jointe a la convocation) un compte rendu sur les faits durant l'exercice.

Les membres du bureau font l'objet d'une présentation auprès des nouveaux propriétaires.

Les Parties communes du Domaine ont enfin fait l'objet de la retrocession prévue au Statuts ; acte signé le 30/03/2023.

A recall of all Board members is done to present them to new owners

A notary Act has been signed on March 30,2023 related to retrocession of common parts

Memo of the Committee on the annual operations sent with the invitation

RESOLUTION 5 : COMPTES ANNUELS 2022 / 2022 ANNUAL ACCOUNTS

1. Approbation des dépenses de l'exercice 2022 pour un montant de 256.173,23 euros selon détail joint à la convocation.
2. Approbation des états comptables annexés :
 - Comparatif budget / dépenses
 - Bilan et débiteurs

Nota : le listing des dépenses avec facturier est disponible pour consultation chez le gestionnaire dans les 15 jours précédents l'Assemblée en prenant RDV.

3. Conservation / utilisation du Fond de Reserve pour lisser les dépenses au budget appelé.

1. *Approval of the annual accounts for 256.173,23 euros*
2. *Approval of annual account (balance sheet and expenses)*
3. *Using of the Reserve Fund to adapt expenses to voted budget*

Nota : invoices are available for consultation in Agence Benoist office on appointment.

Résultat du vote :

Ont voté pour : 86 propriétaires représentant 48924 / 51312 tantièmes

Se sont abstenus : 2 propriétaires représentant 1032 / 51312 tantièmes

MME FRANSSSEN-DEVAUX Brigitte (516), M.&MME VANDERHOEVEN Damien et Agnès (516)

Sont défaillants : 2 propriétaires représentant 1356 / 51312 tantièmes (Vote par correspondance)

M.&MME BEETS Michel (840), MME GILLET Marie française (516)

Les Comptes sont approuvés tels que présentés avec lisage des dépenses sur le budget voté , en utilisant le fonds de reserve

Account are approved as presented by using the reserve fund.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix exprimées, soit 48924 / 51312 tantièmes.

Resolution adopted

RESOLUTION 6 : QUITUS / CONFIDENCE VOTE

Quitus donné aux membres du bureau et à son délégataire pour l'exercice 2022, ainsi qu'aux Comités.

Confidence vote is given to the Board members as well as Agence Benoist under contract, and to the Committees.

Résultat du vote :

Ont voté pour : 89 propriétaires représentant 50472 / 51312 tantièmes
Est défaillant : 1 propriétaire représentant 840 / 51312 tantièmes (Vote par correspondance)
M.&MME BEETS Michel (840)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix exprimées, soit 50472 / 51312 tantièmes.
resolution

RESOLUTION 7 : DELEGATION ADMINISTRATIVE ET COMPTABLE / ADMINISTRATION CONTRAT WITH AGENCE BENOIST ✓

Il est décidé de reconduire le contrat de délégation du Cabinet Benoist selon contrat joint en annexe pour un Exercice.

Renewal of the contract with Agence Benoist for one year (contract model in annex).

Résultat du vote :

Ont voté pour : 79 propriétaires représentant 43910 / 51312 tantièmes
S'est abstenu : 1 propriétaire représentant 854 / 51312 tantièmes
M.&MME DAX Carlo et Armande (854)
Sont défaillants : 10 propriétaires représentant 6548 / 51312 tantièmes (Vote par correspondance)
M.&MME BEETS Michel (840), M&MME BOURGEOIS - KANT (626), M.&MME BUYASSE-DE WILDE Alex et Claudine (395), M./MME CARLIER Christian (395), M.&MME HOLTZ Raymond & Isabelle (734), M.&MME LECOUTERE Patrik et Fleur (626), M.&MME RICKETT RAYMOND (516), M.&MME STOLL (516), M.&MME VANDENBORRE Koen (516), M.&MME VODAL Roger (1384)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix exprimées, soit 43910 / 51312 tantièmes.
Resolution adopted

RESOLUTION 8 : DEMANDE DE M. GUILLET : DEMANDE DE MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES MEMBRES DU BUREAU DE L'ASL / REQUEST OF MR. GUILLET : MODIFICATION OF COMPOSITION OF THE BOARD

RESOLUTION 8.1 : APPROBATION DE LA DEMANDE DE M. GUILLET / APPROVAL OF THE REQUEST OF MR. GUILLET

Ce point est à débattre à la majorité des deux tiers des voix des membres de l'association (article 11 des statuts). *To be voted at a 2/3 majority*

Article 16 actuel :

"L'Association Syndicale est administrée par un Syndicat composé de trois membres au moins et sept membres au plus, désignés par l'expression « les Syndics ».

Ces derniers élisent, parmi eux, un Président, un Trésorier et un Secrétaire.

Le Trésorier et le Secrétaire pourront, par un contrat de mandat validé par l'Assemblée Générale, déléguer une mission de gestion et de comptabilité de l'ASL à un prestataire extérieur."

Article 16 modifié :

"L'Association Syndicale est administrée par un Syndicat composé de trois membres au moins et neuf membres au plus, comme suit :

- De droit les présidents des conseil syndicaux des HAUTS DE ROQUEBRUNE et du SAINT ANDREW si tel est leur souhait.

- Un représentant des villas.

- Les autres membres choisis par l'Assemblée Générale parmi les membres de l'Association. L'ensemble de ces membres étant désignés par l'expression "Les Syndics".

Ces derniers élisent, parmi eux, un Président, un Trésorier et un Secrétaire.

Le Trésorier et le Secrétaire pourront, par un contrat de mandat validé par l'Assemblée Générale, déléguer une mission de gestion et de comptabilité de l'ASL à un prestataire extérieur."

This item is to be discussed by a two-thirds majority of the votes of the members of the association (article 11 of the statutes).

Current Article 16:

"The Association Syndicale is administered by a Board composed of at least three and at most seven members, designated by the expression "the Syndics".

Among them, are named a President, a Treasurer and a Secretary.

The Treasurer and the Secretary may, by a mandate contract validated by the General Assembly, delegate a mission of management and accounting of the ASL to an external service provide".

Article 16 modified:

"The Association Syndicale is administered by a Board composed of at least three and at most nine members as follows :

- The boards presidents of the HAUTS DE ROQUEBRUNE and SAINT ANDREW, if they agree.*
- One representant of the independant villas.*
- The other members chosen by the General Assembly.*

Hereinafter referred to as "the Syndics".

Among them, are named a President, a Treasurer and a Secretary.

The Treasurer and the Secretary may, by a mandate contract validated by the General Assembly, delegate a mission of management and accounting of the ASL to an external service provider."

CE POINT NE PEUT ETRE DEBATTU POUR MANQUE DE QUORUM.

This point cannot be voted since 2/3 majority has not been reached

RESOLUTION 8.2 : APPROBATION DES STATUS MODIFIES / APPROVAL OF NEW BY-LAWS

Ce point est voté à la majorité des deux tiers des voix de tous les membres de l'Association.

En vertu de l'article 8.1 ci-dessus et de son resultat, approbation des statuts modifiés en son article 16 selon document joint à la convocation.

Mandat à donner au Président, ou par défaut au gestionnaire, pour procéder à l'enregistrement des nouveaux statuts en Préfecture.

This item is voted by a two-thirds majority of all members of the Association.

In application of article 8.1 above and its result, approval of the modified By-Laws in its article 16 according to the document attached to the convocation.

Mandate to be given to the President, or by default to the manager, to proceed with the registration of the new By-Laws at the Prefecture.

RESOLUTION SANS OBJET PAR MANQUE DE QUORUM.

No Vote

RESOLUTION 9 : ELECTION DES MEMBRES SYNDIC / SYNDIC MEMBERS ELECTION

Le Comité des syndicats est en réélection partielle :

Deux membres sont sous mandat jusqu'en 2023 et leurs postes sont donc en réélection pour un mandat de 3 ans :

M. MARTIN et M/ MARSOLLIER.

Les candidatures reçues par écrit sont :

- Mr MARTIN
- Mr MARSOLLIER
- Mr VAN DE VELDE

Nota : 2 postes étant vacants, seuls 2 candidats doivent être choisis.

The syndic Committee is in part-election for a 3 years mandate

Two members are on pending mandate up to 2023 ; Mr MARTIN and Mr MARSOLLIER

Written candidates are as follows :

Mr MARTIN

Mr MARSOLLIER

Mr VAN DE VELDE

Note : only 2 jobs are available ; choice should be done on 2 candidates

Rappel des membres du Bureau et leur date de mandat :

En poste jusqu'en 2024 : Mr BEETS, Mr ROUX

En poste jusqu'en 2025 : Mrs CHENNEBAULT, Mr CORVILAIN, Mr ASSAYAG

Recall of the persons , part of the Committee :

Up to 2024 : Mr BEETS, Mr ROUX

Up to 2025 : Mrs CHENNEBAULT, Mr CORVILAIN, Mr ASSAYAG

RESOLUTION 9.1 : ELECTION DE M. MARSOLLIER

Résultat du vote :

Ont voté pour : 60 propriétaires représentant 33424 tantièmes

Ont voté contre : 13 propriétaires représentant 8316 tantièmes

M./MME ARNOULD Joel (341), M.&MME BEETS Michel (840), M.&MME BREUER RAYMOND (626), M.&MME DAX Carlo et Armande (854), M.&MME DE PAUW Yvon et Chantal (844), MME FRANSSEN-DEVAUX Brigitte (516), MME JACQUOT TOSELLO Christiane (380), M./MME MARTIN Denis (528), M.&MME MC GEADY ANDREW (315) représenté(e) par M./MME MARTIN Denis, M.&MME ROELANTS ANDRE (1185), M.&MME SCHMIDT Arnold (410), M.&MME VANDERHOEVEN Damien et Agnès (516), SCI ZIGALES (961)

Se sont abstenus : 11 propriétaires représentant 6741 tantièmes

M.&MME BOURGEOIS - KANT (626), M.&MME BUYASSE-DE WILDE Alex et Claudine (395), M./MME CARLIER Christian (395), M.&MME CRENIER Dimitri et Géraldine (380), M.&MME GERBER Philippe et Marie-José (516), M.&MME RICKETT RAYMOND (516), M.&MME SEMET Bruno (859), M.&MME SMEDT Thierry et Brigitte (626), MME STEEMEIJER LINDA (528), M.&MME VANDENBORRE Koen (516), M.&MME VODAL Roger (1384)

Non exprimés : 4 propriétaires représentant 1958 tantièmes

M./MME ASSAYAG Josef (788), M.&MME DRATLER (522) représenté(e) par M./MME ASSAYAG Josef, MME LAURENT-GUILLOT Hélène (324) représenté(e) par M./MME ASSAYAG Josef, MME MACHET Marie-Pierre (324) représenté(e) par M./MME ASSAYAG Josef

Sont défailants : 2 propriétaires représentant 873 tantièmes (Vote par correspondance)

M.&MME GIBBONS ROY RICHARD (569), M.&MME MAYBERRY C/ GRILLET D. (304)

Cette candidature reçoit 33424 / 51312 tantièmes.

RESOLUTION 9.2 : ELECTION DE M. MARTIN

Résultat du vote :

Ont voté pour : 90 propriétaires représentant 51312 tantièmes

Cette candidature reçoit 51312 / 51312 tantièmes.



RESOLUTION 9.3 : ELECTION DE VAN DE VELDE

Résultat du vote :

Ont voté pour : 73 propriétaires représentant 41459 tantièmes

Ont voté contre : 6 propriétaires représentant 2641 tantièmes

M.&MME CHENNEBAULT LUC ET Claudine (380), M.&MME DETTORI Pascal (626), M.&MME DURIEZ ALBERT (569), M.&MME GUILLET ERIC ET CÉCILIA (395), M.&MME MARSOLLIER (216), MME WEAVING Véronique (455)

Se sont abstenus : 8 propriétaires représentant 5065 tantièmes

M./MME AUBRY FRANCIS (734), M.&MME DAX Carlo et Armande (854), M./MME ROUX Yvan (304), M.&MME SEMET Bruno (859), M.&MME SOUPEY ARNAUD (528), MME STEEMEIJER LINDA (528), M.&MME VAN DER VEEKEN Josephus (689), M.&MME VASSEUR Rémy (569)

Sont défailants : 3 propriétaires représentant 2147 tantièmes (Vote par correspondance)

M.&MME GIBBONS ROY RICHARD (569), MM. LINSTER JOERN (844), M.&MME NEVIN MARK (734)

Cette candidature reçoit 41459 / 51312 tantièmes.



Conclusion : les 2 nouveaux membres élus pour 3 ans (jusqu'en 2026) sont :

- Mr MARTIN
- Mr VAN DE VELDE

The 2 new members of the Board for 3 years are : mr MARTOn and mr VAN DE VELDE

RESOLUTION 10 : REORGANISATION DES COMITES DE TRAVAIL / REORGANISATION OF WORK COMMITTEES

Le Bureau des syndics, conformément aux Statuts, a mis en place depuis plusieurs années des Comités dont les tâches sont de travailler sur des sujets et rendre compte au Bureau des Syndics.

Vous avez tous reçu un détail des postes à pourvoir dans les comités avec appel à candidature; vous pouvez postuler à tout moment tant que les postes ne sont pas pourvus.

Rappel : les comités, et donc leurs membres, tirent leur légitimité par le fait qu'ils sont nommés et supervisés par le bureau, et qu'ils sont choisis pour leur capacité à travailler en équipe et pour leur adhésion à la charte qui nous régit.

The Board has complied with By-Laws by creating some years ago a panel of Committees in order to work on specific task and present results to the Board.

Everyone have received a detail of the tasks to fill in in order to be part of one of the committees; you can join any committee as long as there is availability.

NOTA : committee (and members) are appointed and supervised by the Board, and are chosen for their ability to work as a team and for their compliance to the rules that governs us.

RESOLUTION 10.1 : DEFINITION DES 4 COMITES / COMMITTEES DEFINITION

Les 4 comités de travail sont définis comme suit

Infrastructure / *infrastructure*

Espaces Verts / *Green Spaces*

Piscine / *Pool*

Esthétique / *Aesthetic*

Résultat du vote :

Ont voté pour : 85 propriétaires représentant 47297 / 51312 tantièmes

A voté contre : 1 propriétaire représentant 734 / 51312 tantièmes

M.&MME NEVIN MARK (734)

Se sont abstenus : 3 propriétaires représentant 2437 / 51312 tantièmes

M./MME AUBRY FRANCIS (734), M.&MME DE PAUW Yvon et Chantal (844), M.&MME SEMET Bruno (859)

Est défaillant : 1 propriétaire représentant 844 / 51312 tantièmes (Vote par correspondance)

MM. LINSTER JOERN (844)

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix exprimées, soit 47297 / 51312 tantièmes.

Resolution adopted

RESOLUTION 10.2 : NOMBRE DE PARTICIPANTS A CHAQUE COMITES / NUMBER OF MEMBERS FOR EACH

La Composition est de 1 a 3 membres / *from 1 to 3 members.*

Résultat du vote :

Ont voté pour : 85 propriétaires représentant 47297 / 51312 tantièmes

A voté contre : 1 propriétaire représentant 734 / 51312 tantièmes

M.&MME NEVIN MARK (734)

Se sont abstenus : 3 propriétaires représentant 2437 / 51312 tantièmes

M./MME AUBRY FRANCIS (734), M.&MME DE PAUW Yvon et Chantal (844), M.&MME SEMET Bruno (859)

Est défaillant : 1 propriétaire représentant 844 / 51312 tantièmes (Vote par correspondance)

MM. LINSTER JOERN (844)

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix exprimées, soit 47297 / 51312 tantièmes.

Resolution adopted

RESOLUTION 10.3 : DUREE DES MANDATS DES PARTICIPANTS / MANDATE LENGHT

Durée proposée à 3 ans / *duration of 3 years.*

Résultat du vote :

Ont voté pour : 83 propriétaires représentant 46145 / 51312 tantièmes

Ont voté contre : 2 propriétaires représentant 1250 / 51312 tantièmes

MME FRANSSSEN-DEVAUX Brigitte (516), M.&MME NEVIN MARK (734)

Se sont abstenus : 4 propriétaires représentant 3073 / 51312 tantièmes

M./MME AUBRY FRANCIS (734), M.&MME DAX Carlo et Armande (854), M.&MME SEMET Bruno (859),

M.&MME SMEDT Thierry et Brigitte (626)

Est défaillant : 1 propriétaire représentant 844 / 51312 tantièmes (Vote par correspondance)

MM. LINSTER JOERN (844)

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix exprimées, soit 46145 / 51312 tantièmes.

Resolution adopted

RESOLUTION 10.4 : COMPTE RENDU DES COMITES / REPORTING

Chaque Comités devra rendre compte au Bureau des Syndic 2 fois / an afin de présenter leur Compte rendu annuel à l'Assemblée.

Each Committee will have to report to the Syndic Committee twice a year in order to be able to Present the annual memo to the owners at the Annual Meeting.

Résultat du vote :

- Ont voté pour : 85 propriétaires représentant 46956 / 51312 tantièmes
A voté contre : 1 propriétaire représentant 734 / 51312 tantièmes
M.&MME NEVIN MARK (734)
Se sont abstenus : 4 propriétaires représentant 3622 / 51312 tantièmes
M./MME AUBRY FRANCIS (734), M.&MME DE PAUW Yvon et Chantal (844), M.&MME ROELANTS ANDRE (1185), M.&MME SEMET Bruno (859)

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix exprimées, soit 46956 / 51312 tantièmes.
Resolution adopted

RESOLUTION 11 : PRESENTATION 2023 DES COMITES / 2023 COMMITTEES PRESENTATION

RESOLUTION 11.1 : COMITE PISCINE / POOL COMMITTEE

Approbation du budget de 41000 euros pour 2023

Compte rendu ses actions 2022 joint.

Budget 2023 : 41000 €

2022 annual memo enclosed.

Investissement proposé en 2023 : changement de 50 transats (financé sur le fond de prévoyance); pose de panneaux de signalisation avec pictogrammes.

Suite à la restriction d'eau (arrêté préfectoral et courrier ARS, le bassin n est pas vidangé).

It is planned in 2023 to replace 50 sunchairs (financed by reserve fund) and to replace pool pannels.

For information water of the pool has not be 100% renewed further to water restriction.

Résultat du vote :

- Ont voté pour : 83 propriétaires représentant 45694 / 51312 tantièmes
Ont voté contre : 2 propriétaires représentant 1578 / 51312 tantièmes
M.&MME DE PAUW Yvon et Chantal (844), M.&MME NEVIN MARK (734)
Se sont abstenus : 4 propriétaires représentant 3524 / 51312 tantièmes
M.&MME DAX Carlo et Armande (854), M.&MME ROELANTS ANDRE (1185), M.&MME SEMET Bruno (859),
M.&MME SMEDT Thierry et Brigitte (626)
Est défaillant : 1 propriétaire représentant 516 / 51312 tantièmes (Vote par correspondance)
MME FRANSSSEN-DEVAUX Brigitte (516)

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix exprimées, soit 45694 / 51312 tantièmes.
Resolution adopted

RESOLUTION 11.2 : COMITE ESPACES VERTS / GARDENS COMMITTEE

Approbation du budget 54000 euros pour 2023

Compte rendu des actions 2022 joint.

Budget 2023 : 54000 €.

2022 annual memo enclosed.

Le Comité est formé de 2 personnes ; il est noté la restriction d arrosage juste sur les pelouses principales

The Committee is formed with 2 persons ; it is precides that watering will be on function only on grass areas.

Résultat du vote :

- Ont voté pour : 86 propriétaires représentant 48349 / 51312 tantièmes
A voté contre : 1 propriétaire représentant 734 / 51312 tantièmes
M.&MME NEVIN MARK (734)
Se sont abstenus : 2 propriétaires représentant 1713 / 51312 tantièmes
M.&MME DAX Carlo et Armande (854), M.&MME SEMET Bruno (859)
Est défaillant : 1 propriétaire représentant 516 / 51312 tantièmes (Vote par correspondance)
MME FRANSSSEN-DEVAUX Brigitte (516)

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix exprimées, soit 48349 / 51312 tantièmes.
Resolution adopted

RESOLUTION 11.3 : COMITE INFRASTRUCTURE / INFRASTRUCTURE COMMITTEE

Approbation du budget 45000 euros 2023

Compte rendu des actions 2022 joint.

Budget 2023 : 45000 €.

2022 annual memo enclosed.

Les propriétaires sont informés de pannes récurrentes sur le portail ; à ce jour il est en fonction mais très sensible ; le Comité réfléchit sur une solution alternative pendant la période d'été (ajout d'une barrière levante ou remplacement du portail en fer forgé par un portail moins lourd)

Les cours de tennis sont également en cours d'étude pour leur refonte

Il a été mis en place plusieurs poteaux avec sac pour les déjections canines (pour respecter le travail des jardiniers)

Il a été relevé que le parcours de santé présentait des équipements dangereux ; ils seront donc supprimés ; une étude est en cours pour remplacer quelques éléments.

Owners are informed that front gate has been out of order several times ; it is in function now but fragilized ; Committee is thinking about alternative solution during summer (new gate less heavy or rising barrier)

Study about tennis court refitting

Around the Domain have been set « pocket distributor for dogs excrement » ; please use them for the benefit of the gardener.

Health path is also under study , to replace some elements.

Résultat du vote :

Ont voté pour : 86 propriétaires représentant 48349 / 51312 tantièmes

A voté contre : 1 propriétaire représentant 734 / 51312 tantièmes

M.&MME NEVIN MARK (734)

Se sont abstenus : 2 propriétaires représentant 1713 / 51312 tantièmes

M.&MME DAX Carlo et Armande (854), M.&MME SEMET Bruno (859)

Est défaillant : 1 propriétaire représentant 516 / 51312 tantièmes (Vote par correspondance)

MME FRANSSSEN-DEVAUX Brigitte (516)

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix exprimées, soit 48349 / 51312 tantièmes.

Resolution adopted

RESOLUTION 11.4 : COMITE ESTHETIQUE / ESTHETIC COMMITTEE

Approbation d'un budget de 1000€ pour 2023

Compte rendu des actions 2022 joint.

Budget 2023 : 1000 €.

2022 annual memo enclosed.

Résultat du vote :

Ont voté pour : 87 propriétaires représentant 49203 / 51312 tantièmes

A voté contre : 1 propriétaire représentant 734 / 51312 tantièmes

M.&MME NEVIN MARK (734)

S'est abstenu : 1 propriétaire représentant 859 / 51312 tantièmes

M.&MME SEMET Bruno (859)

Est défaillant : 1 propriétaire représentant 516 / 51312 tantièmes (Vote par correspondance)

MME FRANSSSEN-DEVAUX Brigitte (516)

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix exprimées, soit 49203 / 51312 tantièmes.

Resolution adopted

**RESOLUTION 12 : POINT D'AVANCEMENT DU DOSSIER PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES /
INFORMATION ABOUT SOLAR PANELS PROJECT**

L'ASL a voté favorablement lors de son Assemblée spéciale du 18 Janvier 2023 sur l'installation d'un équipement de panneaux photovoltaïques destinés principalement à l'alimentation de la piscine, son éclairage, ainsi que la loge et le bureau du régisseur, qui représentent à ce jour le plus gros poste de consommation électrique.

Le meilleur compromis d'emplacement après études pendant plusieurs mois des différentes possibilités, au vu de l'investissement a été fixé au terrain situé en dessous de l'espace piscine, à ce jour défini comme un emplacement de parking collectif.

Cette zone sera donc couverte par une structure en bois de type « carport » permettant de supporter notre équipement photovoltaïque raccordé facilement au réseau d'alimentation électrique existant à ce jour.

Point d'avancement :

- Délai d'opposition de cette décision échu (31 Mars 2023)
- Validation faite auprès du fournisseur afin de bloquer le devis
- Dépôt du Permis de Construire réalisé en date du 13/02/2022 sous le numéro 100376 avec un délai de recours de 2 mois après obtention
- Commande avant l'été pour une mise en place et en service au plus tôt.

Le Comité des syndics restent à votre disposition lors de l'Assemblée pour répondre aux questions éventuelles.

English version : the ASL has positively voted on January 18 about installing solar pannels equipment in order to provide electricity for pool, office and domain keeper apartment. The last localisation has been determined further to an cost/investment analysis : down to the pool, at the left side of the "preau" on a parking area ; this area will be fited with a carport whose roof will be equipped with the panels.

Update memo :

- *Waiting period before decision is inforced : up to march 31*
- *Project has been confirmed to the supplier in order to stop prices*
- *Legal authority authorization in process N°300376 of February, 13th 2022; 2 month period after reception to comply with.*
- *Order should be done before summer to be in service as soon as possible.*

M. ASSAYAG prend la parole pour expliquer que le projet est à l'arrêt pour l'instant suite au refus de permis de construire, reçu le 4 avril 2023

M. ASSAYAG informs everyone that the project is stopped for the moment due to the refusal of the building permit by the City on April 4, 2023.

RESOLUTION 13 : BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2023 / ANNUAL BUDGET 2023

Approbation du budget de fonctionnement 2023 proposé à 265 000 euros selon détail ci-dessous :

- Charges générales de fonctionnement : 124 000 euros.
- Charges piscine : 41 000 euros.

- Charges espaces verts : 54 000 euros.
- Charges infrastructures : 45 000 euros.
- Charges Esthétique : 1000 euros

Approval of the 2023 budget for 265 000 euros spread as follows :

- *General administrative expenses: 124 000 euros.*
- *Pool expenses : 41 000 euros.*
- *Garden expenses: 54 000 euros.*
- *Infrastructure expenses: 45 000 euros.*
- *Aesthetic expenses : 1000 euros*

Résultat du vote :

Ont voté pour : 86 propriétaires représentant 48867 / 51312 tantièmes

Se sont abstenus : 2 propriétaires représentant 1713 / 51312 tantièmes

M.&MME DAX Carlo et Armande (854), M.&MME SEMET Bruno (859)

Sont défallants : 2 propriétaires représentant 732 / 51312 tantièmes (Vote par correspondance)

MME FRANSEN-DEVAUX Brigitte (516), MME JULIEN Annicka (216)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix exprimées, soit 48867 / 51372 tantièmes.

RESOLUTION 14 : INFORMATION ANNUELLE EN VERTU DES STATUTS ET DU CAHIER DES CHARGES / ANNUAL INFORMATION

Etat du fonds de Prévoyance au 31 / 12 / 2022 : 70.755,36 euros

- Liste des ventes de l'année : 8 villas (tranche 1) ; 10 logements (collectifs HDR-St Andrew)
- *Reserve funds situation on Decembre 31, 2022 : 70.755,36 euros*
- *List of sales 2022 : 8 villas (Tr 1) and 10 villas/appt (in coownership HDR-St Andrew)*

RESOLUTION 15 : DIVERS / OTHERS

Majorité : *Sans Vote*

Rappel sur le fonctionnement du portail : utilisation des télécommandes et badges exclusivement ; plus de digicode en fonction.

Consulter le site web pour toute information sur le fonctionnement (rubrique "actualité").

- Avec la multiplication des unités extérieures de climatisation, il devient impératif de les camoufler par un coffrage. Les matériaux autorisés sont soit en bois teinté, soit en métal peint à la couleur de la façade à laquelle elles sont adossées.
- Documentation sur l'utilisation de la piscine.
- Rappel sur les projets de travaux (changement de couleur de façade, travaux de modification, agrandissement et transformation, fermeture de loggia et création de véranda...)
- Rappel des références couleurs des façades : disponible sur le site internet "www.domainedugolf.eu".
- Les gouttières, quel que soit le matériau, devront être peintes à la couleur de la façade.
- Disponibilité de la fibre : travaux sur le domaine terminés, disponibilité retardée suite à des problèmes techniques de raccordement (selon information de la ComCom). Contactez votre fournisseur d'accès.
- Les chiens sont interdits à l'intérieur des courts de tennis. Le revêtement, déjà passablement usage, est en effet fragile et peut-être abîmé par les griffes. Nous vous rappelons par la même occasion

l'obligation de tenir les chiens en laisse à l'intérieur du Domaine, et de marquer votre respect d'autrui en ramassant leurs déjections.

- Comme vous avez pu le constater, deux caméras ont été installées dans les locaux poubelles du SAINT ANDREW et de la GRANDE BASTIDE; les premiers effets ont déjà pu se faire ressentir, et nous vous en remercions au nom de tous les usagers.

- *Recall about domain gate opening : badge el remote controle exclusively, no code anymore. Please consult the website for any information about it (actuality item).*
- *With the proliferation of outdoor air conditioning units, it becomes imperative to camouflage them with formwork. The permitted materials are either stained wood or metal painted to the colour of the facade to which they are leaned.*
- *Documentation regarding swimming pool.*
- *Recall about house modification, paper enclose to be sent back when necessary*
- *Recall about color references: available on the websile : "www.domainedugolf.eu".*
- *The gutters, whatever the material, will have to be painted to the color of the facade.*
- *Fiber network is still process : internet high speed access availability postponed further to technical problems outside the domain. Please contact your operator.*
- *Dogs are not allowed inside tennis courts. The coating, already quite worn, is indeed fragile and may be damaged by the claws. We also remind you of the obligation to keep the dogs on a leash inside the Estate, and to show your respect for others by collecting their droppings.*
- *As you have seen, two cameras have benn set in rubbish places of SAINT ANDREW and GRANDE BASTIDE, results are already positiv and we thank everyone about it.*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11h30.

Président
M./MME ASSAYAG

Secrétaire
Mme DALL'ERTA



oodrive sign

En face à face, à distance ou en ligne, créez le parcours idéal pour votre client. Oodrive Sign met la signature électronique au cœur de votre activité.

Offrez à votre application métier le meilleur de la signature électronique.

www.oodrive-sign.com

